Dépressions sur substrat tourbeux du Rhynchosporion

Code NATURA 2000 : 7150-1	Code CORINE Biotopes : 54.6
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire	Typologie CORINE Biotope : Communauté à <i>Rhynchosporia alba</i>
Surface: 0,1ha	Représentativité : <0,1%



Rhyncopsora blanc

Description générale

Ce sont des communautés pionnières, très constantes, se développant sur la tourbe humide exposée ou, parfois, sur des sables. Elles sont caractérisées par la présence du Rhynchospora blanc (Rhynchospora alba), de la Rossolis intermédiaire (Drosera intermedia) ou encore du Jonc bulbeux (Juncus bulbosus).

Elles sont généralement d'origine anthropozoogène, se développant lorsque la tourbe humide a été mise à nue par une exploitation traditionnelle telle l'exploitation de la tourbe ou de la terre de bruyère, ou par le piétinement répété de la faune sauvage ou du bétail. Le ruissellement, le gel, ou la fluctuation du niveau d'eau peuvent également générer les conditions favorables au développement de ces formations pionnières.

Répartition géographique

Cet habitat trouve son optimum dans le domaine atlantique. En France, bien que son aire de distribution soit assez large, il se rencontre essentiellement en Bretagne, Auvergne, Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées, ainsi que dans les Vosges.

Espèces végétales caractéristiques

Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*), Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*), Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*), Grasette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*) et Sphaignes (*Sphagnum spp*.)

Intérêt patrimonial

Malgré une aire de distribution assez étendue, cet habitat reste souvent très localisé, certaines stations se limitant à quelques décimètres carrés.

Bien que ces milieux abritent une faible diversité spécifique, ils permettent le développement de groupements végétaux très spécialisés avec des espèces dont certaines sont exclusives de cet habitat, comme par exemple le Lycope inondé (*Lycopodium inundatum*), le Rhynospore brun-rougeâtre (*Rhyncospora fusca*) ou encore le Malaxis des marais (*Hammarbya paludosa*). Beaucoup de ces espèces possèdent une forte valeur patrimoniale. Ils peuvent également abriter des espèces de l'annexe II de la Directive "Habitats" telles la Sphaigne de la Pylaie (*Sphagnum pylaisii*) ou le Bruchie des Vosges (*Bruchia vogesiaca*).

Cependant, aucune des espèces cités précédemment n'a été observée sur le site.

Evolution naturelle

Souvent d'origine antrhopozoogène, généré par une exploitation traditionnelle (exploitation de la tourbe, de la terre de bruyère) ou par le piétinement de la faune sauvage ou du bétail, ces milieux sont des formations pionnières, éphémères se développant à partir de la banque de graines contenue dans le sol.

Les espèces végétales pionnières constituant ces formations, supportent mal la concurrence et se retrouvent rapidement remplacées par des espèces plus compétitives. Ces milieux tendent donc à se fermer, évoluant soit vers une tourbière lorsqu'ils sont colonisés par des Sphaignes, soit vers une lande caractérisée par des espères comme la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) ou la Molinie bleue (*Molinia caerulea*).

Ce groupement fugace est étroitement dépendant de l'alimentation hydrique. Ainsi, un assèchement du substrat, qu'il soit naturel ou provoqué (drainage), condamne cette formation, en favorisant le durcissement du sol incompatible avec son développement.

Menaces habituellement constatées

Cet habitat étant étroitement dépendant de milieux humides (tourbières, landes humides, étangs et mares oligotrophes) ayant fortement régressés au cours des dernières décennies, il apparaît aujourd'hui fortement menacé.

Les principales menaces sont le drainage, l'assèchement, le comblement, l'exploitation du substrat ou encore le surpâturage.

Cette formation souffre également de l'abandon des pratiques et usages traditionnels qui permettaient le maintien voire la création d'espaces ouverts favorables à son développement.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Ce type de formation couvre environ 1% de la tourbière, essentiellement dans la partie ouest. Cet habitat pionnier se caractérise par la présence du Rhynchospore blanc (*Rhynchospora alba*), de Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*), de Sphaignes (dont *Sphagnum cuspidatum*) ainsi que de quelques espèces patrimoniales comme le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) et le Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia*), protégés au niveau national ou encore la Grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*), protégée à l'échelle régionale. L'existence de cet habitat sur le site dépend des modes de gestion tels que le pâturage (zones décapées par le piétinement des chevaux).

Localisation sur le site

Les dépressions à Rhyncopsore blanc, développées sur substrat tourbeux, ne se rencontrent, sur le site, qu'au sein de la tourbière haute dégradée où elle forme, parfois, une mosaïque avec des buttes de tourbière haute active. Elles sont particulièrement bien développées dans la partie ouest de la tourbière. Leur forme, souvent linéaire, tient au fait qu'elles sont utilisées et entretenues par les chevaux.

Etat de conservation

Sur le site de la Vallée du Thaurion les dépressions à Rhyncospora blanc présentent un mauvais état de conservation et apparaissent asséchées et colonisées par la Molinie bleue (*Molinia caerulea*). Elles tendent donc à se fermer et risquent de disparaître à cours terme car les espèces végétales pionnières qui les constituent supportent mal la concurrence et se retrouvent rapidement remplacées par des espèces plus compétitives.

Etat à privilégier

Sont à privilégier les formations ouvertes, développées sur une substrat humide, où le recouvrement de la végétation est faible, et où des plages de sol nu laissent apparaître les espèces caractéristiques du *Rhynchosporion*.

Les faciès plus évolués, préfigurant l'évolution de l'habitat vers la tourbière ou la lande humide, sont moins favorables. Cependant, un retour au conditions optimales étant possible à tout moment, ces formations sont également à privilégier.

Sur le site, l'habitat étant peu présent, tous les états de conservations sont à privilégier. Les grandes plages à Rhynchospore blanc sont cependant prioritaires.

Mesures de gestion conservatoire adaptées au site

D'une manière générale, toute atteinte portée à l'écosystème supportent cet habitat, telle le boisement, la mise en culture, l'apport d'intrants, les feux pastoraux ainsi que toute modification artificielle du régime hydrique (drainage) et de la qualité physico-chimique des eaux d'alimentation, est à proscrire.

De plus, ces groupements pionniers peuvent être favorisés en bloquant la dynamique d'évolution progressive de la végétation par la mise en place d'une gestion conservatoire adaptée telle la fauche ou le pâturage extensif.

Des décapages ponctuelles, réalisés sur de petites surfaces, au sein de la végétation de tourbière ou de lande humide, peuvent également générer des microhabitats favorables au développement de ces cortège végétaux. Ces décapages consistent à enlever la végétation, les débris racinaires et la litière puis à éliminer le sol sur une profondeur plus ou moins importante afin de créer des surfaces de sol dénudé à humidité permanente, favorables au développement des espèces pionnières du *Rhynchopsporion*. Cette méthode doit s'accompagner de la mise en place d'un protocole de suivi de la recolonisation végétale des placettes.